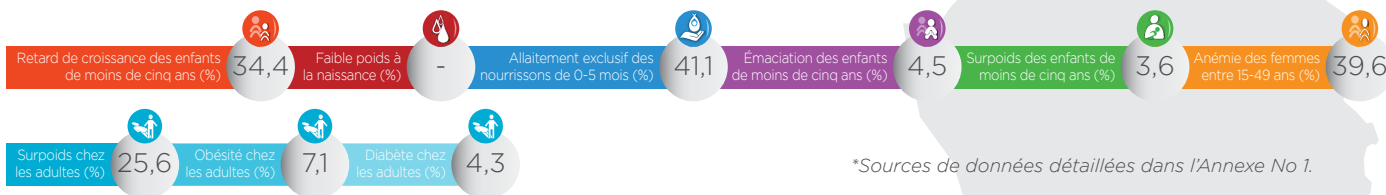




Date d'adhésion : juin 2011
Population : 45,80 millions

Tanzanie



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

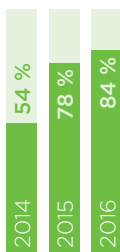
Transformations institutionnelles en 2015 - 2016



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

En Tanzanie, des structures de coordination multi-acteurs, tels que le Comité directeur de haut niveau sur la nutrition, coordonné par le Bureau du Premier ministre, et des comités directeurs multisectoriels pour la nutrition aux niveaux régional et de district ont été créés et sont bien fonctionnelles. Les plateformes se réunissent respectivement tous les deux ans et trimestriellement, avec des coordonnateurs désignés et sont dotés de termes de référence. Les

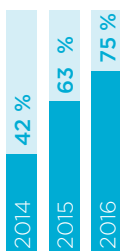
efforts visant à mobiliser un plus grand nombre de membres et à accroître la participation d'autres parties prenantes dans les domaines de l'égalité entre les sexes ; des services d'eau, assainissement, hygiène ; et de la protection sociale ont eu lieu au cours de la période de rapport. La documentation et le suivi des interventions convenues restent des défis majeurs.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Le cadre juridique, en plus des politiques, des stratégies et des plans d'action en matière de nutrition, a été mis en place en Tanzanie. Une revue nationale multisectorielle conjointe portant sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la nutrition a lieu annuellement. Dans le but de

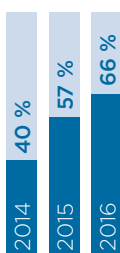
mieux appliquer le cadre juridique et les politiques connexes, des nutritionnistes sont embauchés dans chaque région ou district pour suivre la mise en œuvre des programmes de nutrition et l'application du cadre juridique national.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

La Stratégie nationale de la nutrition 2011 / 12 - 2015 / 16 a été utilisée pour élaborer des objectifs stratégiques qui peuvent être considérés comme contenant certains aspects d'un cadre commun de résultats. Sa version révisée, le Plan d'ac-

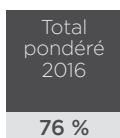
tion national multisectoriel pour la nutrition pour 2016 / 17 - 2020 / 21 est en cours d'élaboration, avec un cadre commun de résultats, de ressources et de redevabilité.



Suivre les financements et mobiliser les ressources

Le financement de la nutrition est rapporté dans les examens de dépenses publiques du secteur de la nutrition, tous les deux à quatre ans, en plus de la revue annuelle multisectorielle de la nutrition. Afin d'améliorer le suivi du financement de la nutrition et la mobilisation des ressources, la plateforme multisectorielle entend : élaborer une stratégie de

mobilisation des ressources pour appuyer le Plan d'action national multisectoriel sur la nutrition, ciblant les ressources du gouvernement, des donateurs et du secteur privé ; plaider pour l'augmentation des ressources pour le secteur privé ; améliorer le suivi financier grâce au cadre commun de résultats et de redevabilité du Plan d'action.



PRIORITÉS 2016 - 17

- Finaliser l'élaboration du plan quinquennal national d'action multisectorielle en matière de nutrition (2016 / 17 - 2020 / 21). Chiffrer et inclure un cadre commun de résultats, de ressources et de redevabilité.
- Finaliser le plan national de plaidoyer et les notes d'informations ciblant des groupes spécifiques.
- Organiser en octobre 2016 une revue annuelle conjointe multisectorielle de la nutrition afin d'évaluer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la nutrition (2011 / 12 - 2015 / 16).
- Organiser des réunions régionales sur la planification et la budgétisation de la nutrition par les administrations locales (2017 - 18).